



L'ÉCO-PÂTURAGE

La Ville de Bagnaux opte pour la gestion différenciée et mise sur l'éco-pâturage depuis l'abandon, en 2000, de l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts.

C'est quoi ?

L'éco-pâturage est une méthode ancestrale d'entretien écologique des espaces verts par l'utilisation d'animaux.

Écologique, économique et avec un réel intérêt social, ce procédé permet la préservation et le développement de la biodiversité.

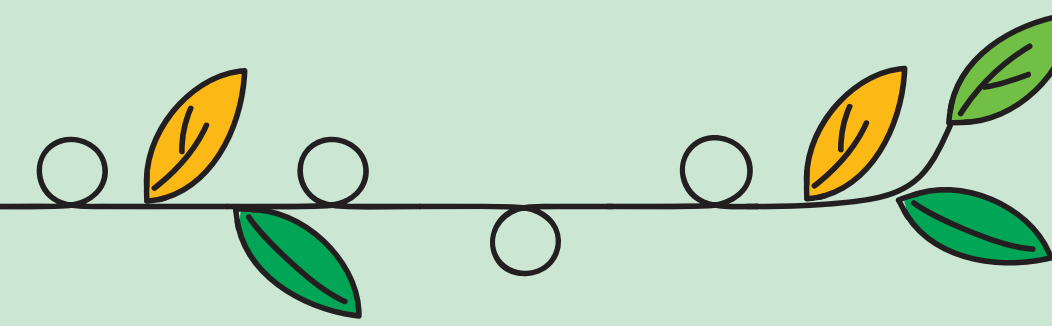
Ses avantages sont nombreux : **fertilisant naturel des sols, réduction des déchets verts, silencieux, non-polluant...** Les animaux permettent une gestion respectueuse de l'environnement en luttant contre les plantes invasives.

Les animaux

Ce sont des espèces robustes et adaptables qui se nourrissent de végétaux.

Les chèvres et les moutons vivent à l'extérieur et s'accommodent parfaitement de la pluie et du vent, même si un abris est à leur disposition.

Quand l'hiver arrive et que l'herbe vient à manquer, ils sont envoyés dans une bergerie pour leur bien-être et leur santé.



La chèvre du Massif central

Originaires du centre de la France, cette chèvre est réputée pour sa capacité à la marche et sa rusticité. Son aptitude à brouter, y compris dans les haies et les broussailles, lui permet de valoriser les espaces verts. En choisissant cet animal en voie d'extinction, la Ville participe à la sauvegarde de l'espèce !



Le mouton noir du Velay

La race noire du Velay tient son nom et son originalité de sa couleur allant du noir brunâtre pour sa toison, au noir franc pour sa peau. Semi-montagnards, ces moutons démontrent leur résistance par leur capacité d'adaptation aux intempéries et leur bonne valorisation de surfaces peu productives. Ces moutons sont efficaces pour l'entretien des zones enherbées !



Ils aiment se reposer, brouter et ils sont bien nourris. Ne leur criez pas dessus, ne leur donnez pas à manger et ne les touchez pas. Observez-les !

VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉS



INFOS : Direction des Espaces publics et de l'Environnement
01 42 31 62 00 • depe@mairie-bagnaux.fr • www.bagnaux92.fr



Bagnaux